



Aide au calcul du seuil de rentabilité.

Par **Emilie Cuny**, le **14/02/2018** à **08:36**

Bonjour,

Je m'adresse à vous par ce que j'ai des doutes sur mon calcul du seuil de rentabilité de mon activité; je sollicite votre aide.

J'ai une petite activité à côté de mon emploi; elle est soumise à l'impôt au titre des BNC (34% d'abattement).

Cette activité me coute: 833,51€/an

J'estime mon seuil de rentabilité à 6252,92€/an

$$[x - (x \cdot 0,34)] \cdot 0,14 = 833,51$$

$$x = 6252,92$$

Explications:

Abattement 34 % : $6252,92 \cdot 0,34$, soit 875,4088 €

Revenu fiscal = Gain brut - abattement, soit 5377,51 €

Tranche Marginale d'Imposition (TMI) : 14 %

l'impôt sur la somme = Revenu fiscal * TMI : $5377,51 \cdot 0,14 = 752,85$ €

s'ajoute les charges sociales (CSG) de 15,5%, calculées à partir du revenu fiscal : $0,155 \cdot 5377,51 = 833,51$ €

Vous confirmez ?

Je vous remercie; car je trouve mon seuil de rentabilité très élevé.

Par **Visiteur**, le **14/02/2018** à **09:11**

Bonjour,

c'est un forum de droit, pas de compta...?